



HABILITATION ÉLECTRIQUE

DURÉE DE LA FORMATION

- 2 jours de formation.

PUBLIC VISÉ

- Sans condition d'âge.
- Demandeurs d'emploi, salariés ou artisans du secteur de la réfrigération, de la climatisation, du conditionnement d'air et du génie climatique se destinant à réaliser des activités de contrôle d'étanchéité, de maintenance et entretien, de mise en service et de récupération des fluides frigorigènes.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Les prérequis pour la formation en habilitation électrique incluent des connaissances de base en électricité et, pour les niveaux avancés, une formation spécifique telle qu'un CAP ou un diplôme d'ingénieur. L'aptitude physique, vérifiée médicalement, est requise pour travailler en toute sécurité dans des environnements électriques. Il est essentiel de comprendre les risques électriques et de savoir appliquer les mesures de sécurité pour prévenir les accidents.

COÛT DE LA FORMATION

- Sur devis.

LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Connaître les risques électriques : les apprenants doivent comprendre les dangers liés au travail avec l'électricité, y compris les risques de choc électrique, de brûlures, d'arc électrique et d'explosion.
2. Comprendre la réglementation : ils doivent être informés des normes et des réglementations en vigueur pour prévenir les risques électriques.
3. Identifier les zones à risques : apprendre à reconnaître les différents environnements de travail et les zones à risque, comme les zones d'environnement basse tension et haute tension.
4. Maîtriser les procédures de sécurité : savoir appliquer les procédures de sécurité adéquates, notamment le verrouillage, la consignation des installations électriques, le port d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), et les gestes de premiers secours en cas d'accident électrique.
5. Acquérir les compétences opérationnelles : les participants doivent apprendre à réaliser des opérations en sécurité, y compris les interventions en basse tension (BT) et haute tension (HT), selon leur future habilitation (B0, B1, B2, BR, BC, H0, etc.).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidature à déposer auprès du Coordonnateur Relations école/entreprise.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature de la convention de formation.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du Groupe OZANAM LILLE).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur expert agréé, sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques.
- Formation présentielle comportant des apports théoriques en salle, des exercices et des travaux pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire à choix multiples de contrôle de connaissances.
- Évaluation pratique en continu.

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

1. Épreuve théorique : elle vise à évaluer les connaissances du candidat sur la réglementation, les risques électriques, les mesures de prévention et les procédures de sécurité. Cette épreuve peut prendre la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) ou de questions ouvertes.
2. Épreuve pratique : cette épreuve a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à appliquer les procédures de sécurité dans un environnement contrôlé. Elle peut inclure la réalisation de tâches spécifiques, comme la mise en sécurité d'une installation électrique, la vérification de l'absence de tension, le port des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, et la réalisation de gestes techniques propres à l'habilitation visée.
3. Entretien ou évaluation orale : dans certains cas, un entretien ou une évaluation orale peut être mené pour discuter des expériences du candidat, de sa compréhension des risques électriques, et de sa capacité à réagir dans différentes situations.

Pour réussir la certification, le candidat doit démontrer une compréhension claire des normes de sécurité électrique et la capacité à travailler de manière sécuritaire dans des environnements électriques. La réussite de ces épreuves permet d'obtenir l'habilitation électrique, qui est ensuite validée par l'employeur en fonction du type de travaux électriques que le travailleur est autorisé à effectuer.



PROGRAMME DE FORMATION

Introduction à l'électricité et aux risques électriques

- Notions fondamentales d'électricité.
- Identification des dangers et des effets du courant électrique sur le corps humain.

Cadre réglementaire et normatif

- Présentation des textes réglementaires.
- Normes NF C 18-510 et autres normes applicables.

Principes généraux de prévention et de protection

- Mesures de prévention des risques électriques.
- Utilisation et vérification des équipements de protection individuelle et collective.

Opérations spécifiques et procédures d'intervention

- Méthodologie de consignation électrique.
- Techniques d'intervention hors tension, sous tension et en voisinage.

Habilitation électrique

- Différents niveaux d'habilitation et leurs domaines d'application.
- Processus d'habilitation et de requalification.

Travaux pratiques et mises en situation

- Exercices pratiques sur des installations électriques.
- Simulations de situations d'urgence et de premiers secours en cas d'accident électrique.

Évaluation des compétences

- Tests théoriques pour vérifier la compréhension des notions.
- Évaluations pratiques pour valider les compétences techniques.

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite aux sessions de formation 2024 : 100%.
- Taux de satisfaction : 97%.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

NOUS CONTACTER

PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

Assistante administrative

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu